

On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames MAROUX et de SARTORIUS, maison joignante, et chez M. LATOUR, imprimeur-libraire, rue du Pont d'Île, qui continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.



On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOT, libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume.

Le prix de l'abonnement est de NEUF FRANCS par trimestre pour Liège, et de ONZE FRANCS, FRANCO, pour les autres villes du royaume.

Matheiu

GAZETTE DE LIÈGE.

AVIS.

Pour éviter des retards dans l'envoi du journal, on est prié de renouveler les abonnemens qui sont expirés le 30 septembre.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE.

Madrid, le 16 septembre. — M. Léa Bermudez, ministre des affaires étrangères, a commencé l'exercice de ses fonctions. M. Léa s'est rendu aujourd'hui à la Granja où se trouve encore la famille royale.

On dit que le conseil des ministres s'occupera incessamment d'un emprunt qui sera contracté par le gouvernement espagnol et dont les fonds seraient fournis par deux maisons respectables de Paris. Il est bien à désirer que cet emprunt se termine heureusement, car jamais les circonstances n'ont rendu le besoin d'argent plus impérieux.

L'ex-ministre de la guerre M. Cruz est toujours détenu dans le séminaire des Nobles. On continue avec beaucoup d'activité à instruire son procès, et l'on prétend être parvenu à découvrir une grande série de machinations et de projets dont l'exécution devait être fatale à notre pays. Les déclarations de Capapé sur toute cette affaire sont, ajoute-t-on, de la plus haute importance, et l'on ne serait pas surpris qu'elles donnassent lieu à l'arrestation de quelques autres personnages.

Du 18. Le roi a expédié aux vice-rois, généraux, intendans et commandans de ses états d'outre-mer qui sont pas occupés par les rebelles, des ordres qui leur prescrivent d'accueillir avec distinction, et de conduire partout où ils voudront, les Français et envoyés du gouvernement français qui pourraient arriver dans l'Amérique du sud. Il est aussi enjoint de fournir à ces envoyés tous les documens qu'ils pourraient demander.

S. M. vient de confirmer le décret relatif aux proclamations et écrits séditieux, et d'ordonner aux alcades de l'exécuter dans toute sa rigueur.

L'article 5 de ce décret renferme les principales dispositions; en voici le texte :

Je déclare complice du délit, tous ceux qui copieraient, liraient ou entendraient lire ces papiers séditieux sans en donner connaissance à la justice. En conséquence, défense est faite de laisser circuler dans le royaume et pour quelque emploi que ce soit, même pour enveloppe, aucun papier de cette nature, manuscrit ou imprimé. Les objets enveloppés seront saisis au profit du dénonciateur, etc.

Le compte rendu des séances des cortès est particulièrement désigné.

Barcelonne, le 15 septembre. — Ainsi qu'on l'avait annoncé, la fameuse expédition des indépendans a paru dans la baie de Roses; le lieutenant-général vicomte Marignolé avait tellement pris ses mesures, que le bâtiment a pris le large sans avoir aucune communication avec la terre. S'étant ensuite dirigé sur la baie de Cadaques, point indiqué comme le plus mal pensant de la côte, le général y a fait placer une compagnie de 150 royalistes, qui n'ont pas peu contribué à maintenir les bâtimens dans la ligne du devoir: il a également fait occuper les îles de las Medas, afin d'éviter le danger que l'occupation de ces îles par les rebelles aurait pu occasionner au commerce en général et à la tranquillité des côtes de cette province; en conséquence ces îles ont une garnison de 200 hommes d'infanterie, 25 artilleurs et 20 pièces de canon.

Le capitaine-général du royaume de Valence a publié la proclamation suivante :

Habitans de Valence, votre général vous parle pour la seconde fois; et quoique satisfait des sentimens que dans toutes les circonstances vous avez manifestés pour le maintien des droits imprescriptibles du roi notre maître, il a néanmoins le déplaisir de vous annoncer que quelques hommes perfides machinent sans cesse pour bouleverser l'ordre, sans avoir d'autre but, en le faisant, que le vol et la vengeance. Quels que puissent être les prétextes dont ils se servent pour donner un air de raison à leurs intentions criminelles, et pour séduire les gens peu avisés, une triste et longue expérience a démontré la tendance de leurs intentions, toujours incompatibles avec le bonheur et le repos des peuples; mais, si ces hommes pervers, n'étant pas détrompés par leurs folles et ridicules tentatives sur Tarifa et sur Almería, osent mettre le pied sur ces côtes, ils seront mis hors d'état de commettre de nouvelles crimes; car pour réprimer leurs impuissantes tentatives, sur lesquelles j'ai quelques données, je compte sur mille ressources, et surtout sur la loyauté, qui ne s'est jamais démentie, des habitans de cette capitale et de la province entière, loyauté dont ils m'ont donné de si nombreuses preuves.

Valence, le 10 septembre 1824. Signé BASSACOURT.

Avis au public.

Ayant remarqué avec peine que, malgré les bans affichés le 24 mai et le 11 juin derniers, le nombre d'armes remises à l'autorité est de beaucoup inférieur au nombre des armes qui ont été distribuées par le gouvernement révolutionnaire aux bataillons des milices nationales, je préviens que j'ai dans mes mains un état nominatif de toutes les personnes de cette ville qui ont fait partie desdits bataillons, et que ceux qui dans huit jours, à compter d'aujourd'hui, n'auraient pas remis leurs armes, outre qu'ils paieront un armement tout entier, seront punis comme des personnes violemment soupçonnées de conspirer contre la sûreté de l'état.

Signé VILLEMUR.

Le même a fait un appel aux municipalités pour l'aider dans l'organisation des volontaires royalistes afin de déjouer les machinations des révolutionnaires qui ouvertement attaquent l'ordre établi.

« Pour que je puisse avoir une exacte connaissance, dit-il, des progrès de chaque municipalité dans l'enrôlement des volontaires, et recommander au capitaine-général celles qui montreront le plus de zèle, elles me remettront chaque dimanche, à dater de dimanche prochain, un état des enrôlemens pendant la semaine, et pour éviter de compromettre qui que ce soit, les enrôlemens ne seront pas publiés jusqu'à ce que j'aie distribué les armes. J'espère que les municipalités rivaliseront de zèle et d'activité dans la prompte exécution de cette commission. »

Beaucoup de proclamations libérales circulent dans cette province; nous en sommes au n. 6, elles sont imprimées à Gibraltar.

(L'Echo du Midi.)

ANGLETERRE.

Londres, le 24 septembre. — On attend M. Canning à tout moment; un messager d'état est allé au-devant de lui jusqu'à Holyhead, avec des dépêches.

— L'agent du café Lloyd à Gènes mande, sous la date du 11 septembre, ce qui suit :

« Le capitaine d'une barque espagnole, arrivée ici ce matin de Mahon, d'où il a fait voile le 4 de ce mois, rapporte que l'escadre hollandaise était arrivée d'Alger dans ce port, et que l'escadre algérienne était prête à mettre en mer pour croiser, dit-on, contre quelques pavillons italiens. »

— Une dépêche adressée à notre gouvernement, fait augurer quelque changement dans la conduite du gouvernement français envers l'Espagne. M. Canning qui se trouve actuellement à Dublin aurait, dit-on, été informé par exprès de presser son retour à Londres.

— Une feuille de Dublin prétend que le voyage de M. Canning a rapport à un projet de la plus haute importance, qui changerait tout-à-fait les relations entre l'Angleterre et l'Irlande, dans le but d'assurer à jamais la tranquillité de ce royaume.

— Un journal de New-Yorck contient ce qui suit :

« Une lettre de Truxillo, du 13 mai, fait mention d'un rapport officiel portant qu'une grande division de l'armée royale dans le Haut-Pérou avait été battue; que le commandant en avait été fait prisonnier, et que ses troupes, après le combat, sont allées rejoindre les républicains. Rien cependant ne confirme cette nouvelle.

— L'ex-empereur du Mexique, Iturbide, avait atteint l'âge de 47 ans; son épouse, âgée de 33 à 34 ans, a montré, en toute occasion, une grande fermeté de caractère. Elle s'était décidément prononcée contre la renonciation de son mari à la couronne impériale; c'est elle qui a voulu le suivre à son retour au Mexique; les deux enfans qu'elle avait emmenés, sont un garçon et une fille au-dessous de quatre ans. Parmi les six enfans qui sont restés en Angleterre, il y a deux garçons et quatre filles, l'aîné des premiers, don Augustin, est âgé de dix-sept ans.

— Un de nos spectacles a été troublé hier par un incident qui, au fond n'avait rien que de comique. On sait que le nom de Smith est aussi commun en Angleterre que celui de Lefèvre en France. Le parterre se trouvant plus que plein, un jeune homme qui venait d'acheter un billet, ne trouvant pas à se placer, imagina de crier d'une voix forte : *Le feu est à la maison de M. Smith !* Aussitôt vingt ou trente Smith se levèrent précipitamment : le jeune plaisant n'eut qu'à choisir la meilleure place.

— Les circonstances où nous nous trouvons nous engageant à donner un court aperçu de la politique de l'Angleterre, dont nous allons tâcher de prévoir la conduite future en la jugeant par le passé.

M. Canning, en entrant au ministère, fit un grand sacrifice à son intérêt personnel. A cette époque, tous les yeux en Angleterre étaient tournés vers le département des affaires étrangères, parce que de lui dépendaient la paix de l'Europe et l'honneur de notre pays. L'envoi du marquis de Londonderry au congrès de Vérone, où il devait représenter l'Angleterre, n'eut pas lieu à cause de la fin déplorable de ce diplomate. Si la perte d'un

ministère qui avait dirigé si long-tems la politique extérieure de la Grande-Bretagne, fut très-sensible à notre cabinet, la nomination du nouveau ministre combla les vœux des Anglais; car tout le monde regrettait de voir exilé dans l'Inde un diplomate si distingué; mais on craignait que ce changement dans un moment si critique ne fût préjudiciable à nos relations avec les puissances étrangères; d'autres cependant furent d'avis que M. Canning avait suffisamment approfondi les principes qui devaient régler la conduite de l'Angleterre avec le continent. Une circonstance importante se présenta à l'observateur attentif, c'est que lord Londonderry s'étant occupé essentiellement depuis huit années de grandes opérations diplomatiques, et ayant assisté aux grandes conférences des monarques et de leurs ministres, il exerçait nécessairement une certaine influence sur les puissances étrangères. Si son successeur n'avait aucun de ces avantages, d'un autre côté il était libre d'agir sans être tenu à aucune considération personnelle à l'égard de qui que ce fût.

Les conséquences naturelles de cette position se sont manifestées peu à peu. L'Angleterre se mit dans sa propre sphère. Nous ne prétendons pourtant pas dire qu'elle s'est détachée du système continental, mais ses rapports sont mieux déterminés; toute ambiguïté a cessé à ce sujet: le langage tenu à Vérone, à Paris et à Madrid, était trop franc, trop clair et trop décisif, pour ne pas convaincre ceux à qui il s'adressait, que l'Angleterre avait fait son choix quant au rôle qu'elle prétend jouer et aux principes qu'elle désire proclamer. A l'appui de ces assertions, nous n'avons pas besoin de faire mention des documens qui ont été produits dans la chambre des communes à la dernière session: les archives du département des affaires étrangères pourraient nous en fournir des preuves incontestables, et sa situation actuelle rend la chose indubitable.

On conçoit facilement que la tâche de M. Canning était hérissée de difficultés, et sa conduite par conséquent fait le plus grand honneur à sa sagesse, à sa modération et à sa fermeté. Les diplomates étrangers ont fait répandre à dessein le bruit que l'Angleterre n'était pas éloignée d'admettre les principes abstraits de la sainte-alliance. On a confondu par là les exceptions avec les règles générales; car l'Angleterre ayant fait pendant vingt années la guerre aux progrès de la révolution française, elle a dû prendre l'engagement de s'opposer à toutes celles de la même nature; mais il ne s'ensuit pas qu'elle ait donné son approbation aux autres principes.

La conduite de l'Angleterre présentait bien des difficultés; il existait dans son sein un parti qui refusait d'admettre aucun acte qui pouvait appuyer ceux de la sainte-alliance, et un autre parti demandait une coopération entière avec les alliés du continent. Il fut alors nécessaire de prendre un terme moyen entre ces deux extrêmes, et c'est ce que fit monsieur Canning; car, tout en blâmant le principe d'une intervention armée, il proclama la neutralité de l'Angleterre, et le triomphe de sa politique est d'avoir conservé à l'Angleterre son honneur et son influence.

(Courier.)

ALLEMAGNE.

Augsbourg, le 25 septembre. — On mande de Constantinople, le 26 août. Hier M. l'ambassadeur de France a célébré d'une manière solennelle la fête de S. M. Louis XVIII. — On n'a encore rien appris ici relativement à l'entreprise contre Samos, on sait seulement que le capitain-Pacha est en vue de cette île. Les 40,000 asiatiques menacent de piller Smyrne si on ne presse pas l'attaque contre Samos. — Dschani-Effendi, qui a déjà joué un rôle remarquable dans les intrigues du sérail, et que lord Strangford était parvenu dans le tems à faire éloigner des affaires, a levé audacieusement la tête; il est le chef d'un parti qui veut opérer un changement dans la politique du gouvernement ottoman. Il n'est devenu redoutable que depuis que les chefs des troupes formant le camp du Bajukdéré, le muphti et plusieurs autres hauts fonctionnaires se sont joints à lui.

PRUSSE.

Berlin, le 12 septembre. — D'après le rapport d'une lettre particulière, les recherches les plus minutieuses contre 28 jeunes-gens, détenus au château de Köpnick, 23 auraient été condamnés à trois mois de réclusion dans une forteresse. On a reconnu que ces jeunes-gens, persuadés que pour le salut et la prospérité de l'Allemagne, la réunion de ses parties isolées était nécessaire, s'étaient communiqués oralement et par écrit leurs idées à ce sujet, sans cependant former une conspiration tendante à bouleverser le gouvernement existant.

AFFAIRES DE GRÈCE.

Ancône, le 15 septembre. — (Extrait d'une lettre particulière.) — Les nouvelles qui nous arrivent de plusieurs points de l'Archipel et des côtes du Péloponèse, nous apprennent une dernière défaite que le capitain-pacha a éprouvée sur les parages de Samos. Après avoir complété ses préparatifs contre cette île, cet amiral sortit le 9 août, de Mitylène, se dirigeant sur le canal entre Samos et Echelle-Neuve. La flottille grecque qui était en observation, se mit à sa poursuite, et l'attaqua au moment où il s'occupait à opérer un débarquement sur cette dernière île.

Toutes les nouvelles s'accordent sur le fond d'une défaite que les Turcs y ont essuyée; mais elles varient sur les détails. Suivant une lettre de Cérigo, les Grecs détruisirent à l'ennemi un vaisseau de ligne, trois frégates et quarante transports et chaloupes; mais cette relation est sans doute exagérée. (Cette lettre se rapporte avec celle de Navarino que nous avons donnée hier). Les rapports qui paraissent les plus exacts font monter la perte du capitain-pacha à une frégate et deux corvettes incendiées au moyen de brûlots et à vingt-six chaloupes et transports, en partie pris, et en partie brûlés ou jetés à la côte. Presque tous ces transports étaient chrétiens.

Les troupes déjà débarquées par le capitain-pacha, au nombre d'environ trois mille hommes, furent attaquées par les Samiens qui les détruisirent entièrement.

On ne parle pas beaucoup de la flotte égyptienne. Il y a plus de quinze jours qu'on avait annoncé son arrivée dans les parages de Rhodes. Depuis ce moment, il n'est plus question d'aucun mouvement ultérieur qu'elle aurait fait vers l'Archipel. On sait seulement qu'une division de la flotte avait marché à sa rencontre; et le bruit court, dans ce moment, qu'elle l'aurait attaquée et forcée à reprendre la route de l'Égypte, mais on ne peut pas garantir cette nouvelle.

— Le 27, on a reçu à Amsterdam la nouvelle importante qui suit, par une lettre de Trieste, en date du 14 septembre.

« A l'instant il arrive ici un paquebot autrichien avec la nouvelle que Canaris a réussi, un moyen de son brûlot, à faire sauter en l'air le capitain-pacha avec son vaisseau mais que ce héros intrépide a malheureusement péri.

« Les troubles de Constantinople sont plus sérieux qu'on ne le croyait. Après que les janissaires eurent fait démettre de leur poste leur premier chef et d'autres personnes, ils ont forcé le sultan à leur livrer son fils, l'unique héritier du trône. Les suites que ces événemens font prévoir sont incalculables. »

Extrait de la Gazette d'Augsbourg.

« L'OBSERVATEUR VÉNITIEN annonce ce qui suit, d'après des lettres apportées par un navire arrivé le 16 de ce mois de Smyrne à Trieste, et qui a fait la traversée en 24 jours :

« Le 9 août, le capitain-pacha a appareillé de Scio pour Samos. Le 11 du même mois, la flotte grecque, par un vent frais du nord, a lâché, avec courage et habileté, un brûlot contre une frégate et 2 bricks de guerre turcs, qui étaient à l'ancre pour couvrir le parage des troupes de la côte de Natolie à Samos. Le but des grecs a été complètement rempli; la frégate a sauté en l'air, et après une courte action, les bricks ont été forcés de se rendre. Ensuite les grecs se sont emparés de 60 barques destinées pour le passage, et que les équipages épouvantés avaient abandonnées. Le capitain-pacha, a été hors d'état de venir à leur secours, parcequ'il se trouvait sous le vent avec les principales forces de sa flotte et avec ses bâtimens de transport. »

FRANCE.

Paris, le 7 septembre. — Parmi les tableaux exposés au musée, dont le roi a dit-on, ordonné l'acquisition, on cite l'épisode du massacre de Scio, par M. Delacroix; Une prise d'habileté, par M. Granet; l'Intérieur de Saint-Etienne-du-Mont, par M. Renoux; le sauvetage d'un navire, par M. Gudin; et Henri IV sur son lit de mort, par M. Bergeret.

— On annonce que Mgr. le duc de Bordeaux est nommé colonel général des Suisses, du moins S. A. R. en portait hier l'uniforme.

— M. J. Roumage a fait, samedi matin, au greffe sa déclaration d'appel.

— Le 10 de ce mois, deux Espagnols qu'on soupçonne être Catalans, ont été trouvés tous nus, pieds et poings liés, et horriblement mutilés, dans un précipice de la forêt de Gabas, près la ville de Pau. Les gendarmes ont aussitôt fait des recherches qui ont été si bien dirigées, qu'on est parvenu à découvrir deux individus fortement soupçonnés d'être les auteurs de ce crime; l'un et l'autre sont Espagnols. Tous deux sont maintenant détenus dans les prisons de Pau. On a trouvé sur eux des bourses remplies d'or et d'argent, et ils ont témoigné, lorsqu'on les a arrêtés, une grande frayeur.

— M. J. Laffitte, qui est en ce moment à Bayonne, sa ville natale, y a reçu l'accueil le plus flatteur de la part de ses compatriotes. Il a marqué son séjour par beaucoup de bonnes œuvres. M. Laffitte a acheté l'ancien couvent de St-Bernard, et l'on assure qu'il a l'intention d'y établir une maison de refuge et de travail pour les indigens.

De Bayonne, M. Laffitte se rendra aux eaux de Barrèges, à cause de la santé de sa fille.

Du 27. — S. M. est partie à onze heures et demie de Saint-Cloud, pour faire son entrée à Paris dans l'ordre prescrit. (V. le n. d'hier.)

Toute la population de Paris se porte à la rencontre du roi. Groupée en amphithéâtre sur les hauteurs qui bordent les Champs-Élysées, la foule fait retentir l'air des plus vives acclamations.

Le premier acte du roi très chrétien, en entrant dans sa capitale, est d'aller rendre grâce à Dieu, et d'implorer la protection du Ciel pour la France.

L'église de Notre-Dame est décorée avec la plus grande magnificence.

Le trône, surmonté du dais royal, est placé dans le milieu du chœur, dont les stales et les boiseries ont été recouvertes de riches draperies.

Sur l'autel, enrichi de ses plus beaux ornemens, brille la belle croix de vermeil de la couronne, accompagnée de toute la garniture des chandeliers, aussi en vermeil.

Le sol de l'église et des tribunes est recouvert de magnifiques tapis.

Les musiciens de la chapelle sont placés dans la travée haute, derrière l'autel.

INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 30 septembre. — Le Journal du Commerce d'Anvers annonce que S. M. vient de nommer MM. H. C. Vander Houven, de Rotterdam, et Pieters, de Gand, directeurs de la société de commerce des Pays-Bas.

— S. Exc. M. le directeur-général des affaires du culte catholique, est de retour à Bruxelles du voyage qu'il a fait à La Haye.

— Le feu a pris hier soir dans une des cheminées du local de la Société de commerce en cette ville. Les secours qu'on y a apportés ont été des plus prompts et ont obtenu le meilleur succès. On assure que cette cheminée avait été ramonnée samedi dernier.

LIÈGE, LE 30 SEPTEMBRE.

Nous avons reçu une lettre pleine d'observations judicieuses sur la dernière représentation de Mlle. Georges. Nous regrettons qu'une mesure générale que nous avons prise et à laquelle nous ne pouvons pas faire ici d'exception, nous empêche d'insérer aucun article sur quelque matière que ce soit, lorsqu'il n'est pas signé, sinon pour le public, au moins pour nous. Nous aurions d'autant plus désiré de communiquer la lettre au public, qu'elle est écrite avec esprit et du meilleur ton; l'auteur ne partageant pas entièrement notre opinion, nous aurait fourni une occasion de faire preuve d'impartialité.

— Les dernières lettres de Péra, dit aujourd'hui un journal, annoncent que la retraite des troupes turques de la Moldavie n'a pas été obtenue jusqu'à présent: d'autre part on mande de Pétersbourg, que le nouvel ambassadeur, près de la Porte ottomane, marquis de Ribeaupierre ne se rendra pas avant l'année prochaine à sa destination, et que le conseil

d'état Minciaky, continue ses fonctions jusqu'à l'arrivée de M. Ribeau- pierre, ceci semble appuyer le dire des journaux qui ne croyent point à l'évacuation des principautés.

La Gazette universelle d'Augsbourg annonce que le dey vient faire la guerre aux pavillons de Sardaigne et des Pays-Bas, si ces gouvernements ne renoncent pas à leur alliance avec l'Espagne; il déclare en outre positivement la guerre à cette dernière puissance.

Quoiqu'il soit nouvelle n'ait aucun caractère d'authenticité, nous croyons la chose assez importante pour mettre sous les yeux de nos lecteurs une traduction de l'article dont il s'agit.

Livourne, 15 septembre.

Un navire parti d'Alger, le 8 de ce mois, a apporté ici la nouvelle que le dey a déclaré formellement qu'au cas où le gouvernement sarde ne paierait pas d'ici à un mois, le montant intégral du tribut à lui imposé, il fera la guerre à ce pavillon. Il a manifesté la même intention à l'égard du gouvernement des Pays-Bas, et enjoint à tous deux de renoncer à leur alliance avec l'Espagne; pour quoi il leur accorde un terme de trois mois. Il a en outre déclaré la guerre à l'Espagne sans autre formalité. Une flotte de 12 voiles, bien équipée, dont cependant on ignore la destination, se trouve prête.

(Journal de la Belgique.)

(Extrait de la correspondance particulière de divers journaux.)

Une lettre particulière des frontières de l'Espagne contient les détails suivants sur la distribution des troupes françaises dans ce royaume :

A Cadix, il y a 5,500 hommes et un escadron de cavalerie; à Medina-Sidonia, 350; à Madrid, 6,000 hommes d'infanterie, 3 escadrons de cavalerie et un bataillon d'artillerie, ensuite 7,200; à Badajoz, 2,000 hommes d'infanterie, 2 escadrons de cavalerie et une compagnie d'artillerie légère, ensemble 2650; à Valence, 2,000 hommes d'infanterie et un escadron de lanciers, fort de 350 hommes, venu récemment de Carthagène; à Barcelone, et en d'autres endroits de la Catalogne, 10,000 hommes d'infanterie et de cavalerie; à St.-Sébastien, 2500; à Pampelune, 2000; à Jaca, 2000; à Vittoria, 2000; à Figueres, 3500, avec quelques autres petits corps; le total montant à environ 50,000 hommes.

Paris, le 27 septembre.

On remarque qu'aucune députation du clergé de Paris n'a assisté à la cérémonie de la translation du corps du feu Roi à St. Denis.

Les dignitaires du clergé avait demandé à Charles X que les théâtres fussent fermés pendant six semaines, je suis fâché de vous refuser, a répondu S. M., mais il faut que tout le monde vive.

LA VÉRITÉ AU ROI QUANDMÊME, brochure par M. Legallois, obtient ici un grand succès.

ACTES DU GOUVERNEMENT.

Par résolution du 19 novembre 1823, il a été porté à la connaissance des directeurs des contributions directes, des droits d'entrée et de sortie et des accises, dans les provinces que la chose concerne, l'arrêté royal qui ordonne, qu'en conformité des dispositions contenues au § 30 du tableau n. 16, annexé à la loi du 6 avril 1823 (*Journal officiel*, n. 14), il ne sera dorénavant imposé aux bateaux hanovriens, entrant dans ce royaume du côté des frontières de terre, qu'un droit de patente équivalent à celui perçu sur les bateaux appartenant à nos sujets, au lieu du droit d'un florin par tonneau auquel ils avaient été assujétis jusqu'ici d'après la 4e. section du 3e. § dudit tableau.

COUP-D'ŒIL SUR L'ALLEMAGNE.

Nous sommes loin de dire avec l'illustre correspondant de Catherine :

« C'est du nord aujourd'hui que nous vient la lumière. »

L'influence de la Russie dans certains congrès, dans certaines expéditions, est trop bien reconnue pour que cet éloge ne soit pas devenu un contre-sens.

Toute-fois s'il est vrai que la lumière et la liberté, qui en est le premier résultat, semblent trouver peu de partisans dans les régions Moscovites, n'est-on pas autorisé à croire, en voyant ce qui se passe dans les contrées méridionales de l'Europe, que la lumière et la liberté y comptent encore plus de transfuges que d'amis.

Placée entre les deux extrêmes de la civilisation européenne : la Russie, qui échappe à peine à la barbarie du Tartare, la Russie où la raison n'a point encore atteint ce perfectionnement qui révèle à l'homme le sentiment de ses droits, de sa dignité, et les états du midi où ce sentiment est énervé par la frivolité des goûts, l'amour de l'or, la vanité des places, et plus encore par le souvenir des excès commis au nom de la liberté, l'Allemagne nous paraît aujourd'hui le terrain le plus propre à la culture et au progrès des idées libérales. Simple dans ses besoins, modeste dans ses goûts, lent dans ses méditations, persévérant dans ses projets, sincère dans ses affections et ses engagements, religieux sans jésuitisme, l'Allemand marche, sans bords et sans écarts, mais aussi sans déviation, vers la liberté.

Le langage que le cabinet de Vienne a fait récemment entendre à la diète de Francfort ne nous a rien appris de nouveau sur les vues de la Ste. Alliance. On a pu aisément reconnaître les doctrines de Laybach et de Troppau, dans toute leur pureté.

Mais si ce langage est, sous ce rapport, peu digne de notre attention, il la mérite toute entière par les révélations qu'il renferme. Il en résulte que les nombreuses mesures restrictives adoptées depuis 1819, par les états de l'Allemagne, sous l'inspiration de la Sainte-Alliance, et qu'on vient de renouveler, si imprudemment, à notre avis, loin d'avoir nui à la liberté, en ont au contraire exalté et propagé le sentiment dans toute l'étendue de la confédération.

On sait quelles sont ces mesures : le ministre d'Autriche a proposé et la diète a sanctionné le maintien de certaines dispositions adoptées en 1819, tendant à prévenir les abus des relations des séances parlementaires, de la liberté de la presse, de l'exercice du droit de discussion, de manière à préserver de toute atteinte l'intégrité du pouvoir monarchique.

Vent-on savoir ce que signifie, dans le langage de la diète, l'intégrité du pouvoir monarchique ? le voici :

Considérant qu'à l'exception des villes libres, la confédération n'étant composée que de princes souverains, il faut que, conformément à ce ca-

ractère fondamental, la totalité des pouvoirs publics reste réunie dans le chef du gouvernement, et que le souverain ne soit lié que dans l'exercice de certains droits, particulièrement déterminés au concours des assemblées d'états.

Ou sent aussi que ces mesures concernent les universités d'Allemagne; qu'en outre le ministre d'Autriche a proposé

Qu'il soit nommé une Commission, chargée d'examiner les nouvelles données recueillies sur l'état de l'éducation et de l'instruction publique et de proposer à la diète les mesures que suggérera cet examen.

Voyons maintenant l'aperçu des motifs dont le ministre a appuyé ses propositions.

« On ne peut pas se dissimuler qu'une grande partie des éléments hostiles qui existaient en 1819, existent encore aujourd'hui en Allemagne. Si d'un côté il est vrai que le calme, la modération et la fidélité, qui, dans tous les tems, ont caractérisé l'esprit national des Allemands, nous ont préservés des révolutions violentes, dont d'autres états ont été les victimes, il n'en est pas moins vrai que ceux qui seraient disposés à nous conduire par les mêmes chances aux mêmes malheurs, sont assez nombreux, assez actifs parmi nous, et que leur influence est assez forte pour que l'on ne puisse pas voir avec indifférence leurs coupables menées. »

« Les derniers rapports de la commission centrale de Mayence ont fourni des preuves irrésistibles de l'activité de ces perturbateurs du repos public. »

« Que des manœuvres, telles que celles dont cette commission a dévoilé la trame, puissent encore avoir lieu en Allemagne en 1824; qu'elles se soustiennent à une époque où la tranquillité extérieure est complète; qu'au moyen de nombreuses associations secrètes, se reproduisant sous une quantité de noms et de prétextes, elles puissent même gagner du terrain etc., voilà ce qui impose à S. M. l'empereur le devoir de reporter l'attention de cette honorable assemblée sur les décisions de 1819. »

L'exposé des motifs sur lesquels le ministre fonde ses propositions à l'égard des universités allemandes ne mérite pas moins notre attention. Parlant des étudiants en général :

« Qu'y a-t-il à espérer, pour le maintien du trône, pour la conservation de nos institutions, pour la sûreté de l'Allemagne, lorsque des hommes, ainsi façonnés, seront chargés de toutes les fonctions publiques ? Un coup-d'œil, sur les enquêtes qu'une triste nécessité a rendues indispensables, dans plus d'un état allemand, offre un tableau trop sombre de ce que nous pouvons attendre de la génération naissante, pour que S. M. soit disposée à s'y arrêter plus long-tems. Aussi l'empereur considère-t-il la recherche des remèdes à tant de graves inconvénients comme appartenant aux questions les plus importantes dont l'assemblée ait à s'occuper. »

On le voit, la fermentation de l'Allemagne va croissant. Ce n'est pas une poignée de factieux qu'on redoute, c'est la nouvelle génération toute-entière qui effraye; et pour la contenir, c'est le maintien de mesures restrictives adoptées en 1819 que l'on propose, comme s'il n'était pas évident que les agitations dont on veut se défendre ou qu'on veut apaiser, sont l'inévitable fruit de ces mesures. Quel aveuglement !

Il est notoire que dans le cours de 1813 et de 1815, c'étaient bien réellement des constitutions représentatives qu'on promettait aux peuples allemands, soulevés en masse contre Napoléon. En 1819, ce ne sont plus que des assemblées d'états. La Prusse octroie ce simulacre de constitution, qui nous semble plus digne du 16e. que du 19e. siècle, et qui confère moins de garanties à la nation que la France de l'ancien régime n'en trouvait dans ses parlements.

Dans d'autres pays de la confédération, où des constitutions moins incomplètes ont été accordées, le principe qui seul peut les vivifier, la liberté de la presse, est paralysé par de perpétuelles entraves. Faut-il rechercher ailleurs les causes du mécontentement qu'on se plaît à signaler ?

Les nations, quoiqu'on en dise, sont de bonne composition : Plusieurs princes de l'Allemagne ont donné des constitutions, et le peuple les a reçues avec reconnaissance, sans examiner la légitimité de leur source. Il est, d'ailleurs, dans l'état avancé de notre civilisation politique, certains principes d'une évidence si générale et si élémentaire, qu'on peut, sans aucun danger, les négliger en théorie, du moment où on les obtient en application. Nous avons vu quelques personnes s'inquiéter de ce que la souveraineté nationale n'ait pas été explicitement reconnue, lors de la promulgation de diverses lois fondamentales. Ces craintes nous semblent exagérées. Il en est de certaines théories comme de celle de Galilée. Les arrêts ni les transactions ne peuvent rien contre elles. Qu'importe après tout qu'il soit ou non proclamé que le soleil est fixe, pourvu qu'il continue à nous prodiguer sa bienfaisante influence. Veut-on savoir quel est aujourd'hui l'inévitable effet des déclamations officielles contre des principes évidents, de quelques panegyriques dont on environne des dogmes surannés ? C'est de nous faire relire un peu plus souvent les immortels ouvrages des Montesquieu, des Rousseau, des Bentham, des Benjamin-Constant, et de nous faire accueillir avec un peu plus de pitié les inepties, à l'aide desquelles on prétend en imposer à la raison publique.

Depuis l'établissement de constitutions représentatives dans certains états de l'Allemagne, l'ordre le plus parfait n'a pas cessé d'y régner. Où sont les conspirations qui menacent le pouvoir des rois de Bavière et de Wurtemberg ? Le second de ces monarches, fort des institutions qu'il a fondées, ne parcourt-il pas l'Europe depuis plusieurs mois, sans qu'aucun acte populaire ait un instant menacé son autorité ? Pourquoi ce calme d'une part et l'orage de l'autre ? C'est qu'ici les engagements ont été remplis, les besoins moraux satisfaits et qu'ailleurs on attend encore.... C'est qu'ici la nation concourt à la souveraineté et qu'elle en est exclue dans le régime des assemblées d'états, comme si ce concours, sagement réglé, n'était pas aujourd'hui en Europe la condition sine qua non de la tranquillité des peuples et de la stabilité du pouvoir.

C'est avec un sentiment pénible que nous voyons quelques princes entraînés dans un déplorable aveuglement sur les causes d'une agitation dont leurs ministres ne sauraient se dissimuler la source. Pourquoi, par un dangereux mépris de l'opinion nationale, manifestée par tant de signes et avec une généralité si imposante, d'imprudens conseillers persistent-ils à compromettre ce principe monarchique qu'ils veulent

protéger? Sagement balancé, n'est-il pas regardé en Angleterre, dans les Pays-Bas etc. comme une nécessité sociale, comme le garant de l'ordre public?..

On ne saurait donc trop le répéter: L'agitation des peuples ne se calmera point, aussi long-tems que cette intégrité, tant vantée du pouvoir monarchique, ne sera point modifiée par un sage mélange de l'aristocratie et de la démocratie. Vainement l'agitara-t-on dans une autre sphère. On n'y trouvera que de vains palliatifs, beaucoup plus propres à aigrir le mal qu'à l'appaiser. L'orage, chaque jour croissant d'une part, le calme salubre ailleurs, ajouteront sans cesse à l'évidence de ces nécessités que l'on feint de méconnaître. Il y a peut-être bien aussi quelques dangers à certaines résistances: Quand le peuple reçoit, il se contente de peu; quand il est réduit à prendre, il va souvent au delà de ses premiers vœux et de ses besoins réels; et si cette exagération lui est fatale, le pouvoir à son tour, peut y rencontrer quelques chances périlleuses. *Lebeau.*

ÉNIGME.

Des humains amie attentive,
Je préside à tous leurs instans:
A de frivoles jeux, s'ils consacrent leur tems,
J'en rappelle aussitôt la course fugitive.
Je participe à leurs soucis,
J'annonce leurs travaux, leurs triomphes, leur gloire;
Quand un mortel descend dans l'ombre noire,
Je joins ma triste voix aux pleurs de ses amis.
Mon babil importun souvent a sur ma tête
De la tempête attiré le courroux.
Suis-je femme, lecteur? non, car je suis muette,
Et ne parle que sous les coups.

Le mot de la dernière énigme est *Eve*.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 26 septembre.

Naissances : 3 garçons, 3 fille.

Décès : 1 fille.

Mariages 7; savoir : *Entre*

Lambert-Joseph Wansoul, journalier, faub. St-Laurent, et Marguerite Frankinet, cultivatrice, faub. St-Gilles.
André Mardaga, charetier, faub. Ste-Walburge, et Anne-Catherine Delfosse, journalière, même faubourg.
Gabriel-Wathelet, tisserand, rue derrière les Potiers, et Anne-Joseph Evrard, fileuse de laine, rue Grande-Bèche.
Jean-Joseph Dubois, serrurier, faub. Ste-Marguerite, et Laurence Dewegnée, cuisinière, rue Agimont.
Henri-François-Guillaume Delperée, milicien à la 11e. division, en garnison en cette ville, et Marguerite Renier, tricoteuse, quai d'Avroy.
Eugène-Joseph Linotte, ouvrier menuisier, rue des Carmes, et Barbe Pauchen, blanchisseuse, rue Pied-de-Bœuf.
Léonard Dister, journalier, faub. Ste-Walburge, et Marie-Joseph Simonon, journalière, même faubourg.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

A l'occasion de la fête au Rivage-en-Pot,

Il y aura BAL dimanche et lundi prochains, au *Waux-Hall champêtre*, chez MARÉCHAL, à la Boverie.

(110) Dimanche 3 octobre, BAL au *Petit Sans-Soucy*, sur Avroy.

VENTE POUR SORTIR DE L'INDIVISION.

(113) Le 28 octobre 1824, deux heures de relevée, en l'étude à Liège du notaire KEPPENE et par son ministère, Il sera procédé à la vente aux enchères,

1. D'une maison sise rue Gerarderie, à Liège, cotée 623, occupée par la dame Havart, veuve Vigni, mde. bouchère,
2. d'une rente de deux fls. 30 cents, représentant seize fls. liégeois, due par Lambert Despa, d'Outremeuse.

3. d'une rente de 11 fls 49 cents, ou 20 fls bbt. Liège, due par Jean-Baptiste Jacques, de la rue Verdbois,
4. d'une rente de 238 litrons 51 des un muid d'épeautre, due par le M. baron de Stockhem, sur gages situés à Hollogne-sur-Géer,

5. d'une rente de 4 fls. 31 cents, sept fls. 10 sous bbt. Liège, due par Mrs. Chadelon et Bussi, de Flémalle.

S'adresser audit notaire pour connaître les conditions de la vente.

(111) ERNEST GRÉGOIRE, professeur de Paris, a l'honneur d'offrir ses services aux personnes, qui desiront se livrer à l'étude de la langue française, ou se perfectionner dans la prononciation de cette langue.

Il enseignera également les diverses sciences, qui entrent dans l'éducation des deux sexes. — S'adresser pendant la matinée, rue Neuve, derrière le palais, n. 401.

(112) Une garde d'enfant au fait de son état, peut se présenter faubourg St-Léonard, n. 99.

Un jeune homme de 14 à 18 ans, d'une conduite irréprochable, appartenant à d'honnêtes parents, et qui ayant suivi avec quelque succès une des meilleurs écoles de cette ville, desirerait se vouer à l'enseignement, peut se présenter à l'ÉCOLE ROYALE, rue de l'Étuve, n. 706, où il manque un aide ou secondant; on lui accorderait un traitement proportionné à ses capacités, et il pourrait se former en peu de tems dans la pratique de l'enseignement; on donnerait, à titre égal, la préférence à celui qui aurait déjà quelque notion de la langue hollandaise.

MONT-DE-PIÉTÉ DE LIÈGE.

On procédera, lundi 11 octobre 1824 et jours suivants, à deux heures de relevée, dans une des salles du Mont-de-piété de Liège, à la vente publique des gages qui ont été déposés à cet établissement dans le courant des mois de juillet, août et septembre 1823 et qui s'y trouvent surannés, à défaut par les emprunteurs d'en avoir opéré le renouvellement.

Cette vente consistera en effets d'habillement, linges, marchandises, ustensiles de cuivre et d'étain; viendront ensuite les bijoux et objets d'or et d'argent. Elle se fera argent comptant: néanmoins les acheteurs qui ne pourront pas se libérer sur-le-champ seront admis à donner des arrhes, à charge par eux de venir retirer, dans le délai de trois jours, les objets achetés et de finir en même tems le solde.

Liège, le 21 septembre 1824.

MM. les créanciers de Pierre Sury, aubergiste, à Spa, sont prévenus: que le terme de paiement à échoir le premier octobre, est à leur disposition, savoir: pour MM. les créanciers ou leurs fondés de pouvoirs qui résident à Spa, en la demeure du sieur Sury, et pour les autres, chez M. Lys, notaire à Verviers.

(109) Un jeune homme de 18 à 20 ans, sachant panser les chevaux, peut se présenter pour domestique, au n. 828, rue du Pont-d'Ile.

Moulin et Distillerie à Vendre.

(16) En vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Liège, le 27 novembre 1823, on exposera en vente aux enchères le mardi cinq octobre 1824, à trois heures de relevée, pardevant M. le juge-de-peace des quartiers de l'est et nord, en son bureau rue Neuvice, et par le ministère du notaire PAQUE, le moulin dit des Grandes-Oies, situé à Liège, Outre-Meuse, n. 552, avec autres bâtimens, cour, biez, jardin, prairie et une distillerie.

Aux conditions qu'on peut voir en l'étude dudit Notaire.

(92) A vendre chez DUVIVIER, rue Velbruck, une presse en fer propre à presser du suif, et à un chandelon.

Le même a aussi à vendre 200 bouteilles de vin de Rhin, première qualité.

A VENDRE OU LOUER

(32) Le magnifique hôtel occupé par monsieur le Gouverneur, situé à Liège, sur la Batte, ayant cour, fontaine et deux portes cochères, dont une donne sur la Batte et l'autre sur la place Saint-Barthélemy. Il est composé, au rez-de-chaussée, de plusieurs pièces, remises, écuries, cuisines et vastes magasins; au premier et au second, d'appartemens superbement décorés, dont plusieurs salons en miroirs et en glaces, et réunit toutes les commodités désirables.

S'adresser au notaire PAQUE, rue Saint-Hubert, à Liège.

(41) A louer, pour le 25 décembre prochain, une belle et grande maison, avec remise, écurie et vaste jardin, située faubourg St-Léonard, cotée numéro 94, avec sortie sur le quai du même nom. S'adresser rue Vinave-d'Ile, n. 606.

Une bonne cuisinière peut se présenter rue Vinave-d'Ile, n. 47.

(17) La vente de la maison située à Liège, sur la Batte, portant l'enseigne du Cavalier et le n. 1104, aura définitivement lieu au bureau de M. le juge-de-peace Boverie, rue Neuvice, le lundi huit novembre 1824, à deux heures de relevée, sur la mise à prix de 1417 florins des Pays-Bas, au-dessus des rentes, dont l'adjudicataire pourra continuer le service, montant en capitaux à 2640 florins des Pays-Bas, et des conditions qu'on peut voir audit bureau, chez Me. DEREUX, avoué, et en l'étude du notaire PAQUE.

J. A. LATOUR, imprimeur du gouvernement, débite:

Histoire universelle, ancienne et moderne, par le comte Ségur, de l'Académie française, etc., 10 vol. in-8°, Bruxelles, 1822, 45 fr. Le même ouvrage, 15 vol. in-12, 35 fr. — La France, par lady Morgan, trad. de l'anglais, avec des notes critiques par le traducteur; édition dans laquelle on a réintégré toutes les suppressions faites dans les éditions publiées en France, 3 vol. in-12, 9 fr. — L'Italie, par lady Morgan, trad. de l'anglais, 4 vol. in-12, 12 fr. — Le Lavater portatif, ou l'Art de connaître les hommes par les traits du visage, un vol. in-18, orné de 33 planches coloriées, 3 fr. — Le Lavater des Dames, ou l'Art de connaître les femmes sur leur physiologie, un vol. in-18, orné de 30 planches coloriées, 3 fr. — Génie du Christianisme, ou Beautés de la religion chrétienne, par Chateaubriand, 5 vol. in-18, 12 fr. 50 c. Le même ouvrage édition abrégée à l'usage des écoles, 2 vol. in-12 fig., 4 fr. — L'Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris, allant par la Grèce et revenant par l'Égypte, 3 vol. in-18, 7 fr. 50 c. — Les Martyrs ou le Triomphe de la religion chrétienne, 3 vol. in-18, 7 fr. 50 c. — Atala et René, un vol. in-18, 1 fr. 25 c. — L'Art de faire, gouverner et perfectionner les vins, par Chaptal, un vol. in-8°, 3 fr. — Abrégé du traité théorique et pratique sur la culture de la vigne, avec l'art de faire le vin, les eaux-de-vie, esprit de vin, vinaigres simples et composés, par Chaptal, Rozier, Parmentier et Dassieux, un vol. in-8°, 4 fr.